

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Viticulture n°7 du 16 mai 2017



### Pluies du 10 au 15 mai :

Les pluies à caractère orageux (surtout les 13-14/05) qui ont concerné la région ont apporté des cumuls d'eau très variables : 20 mm à 52 mm en Côte d'Or, 24 à 36 mm dans la Nièvre, 15 à 30 mm en Saône et Loire, 7 à 15 mm dans l'Yonne, une dizaine de mm dans le Jura.

### Prévisions du 17 au 22 mai :

Après un passage estival jusqu'au 17, une nouvelle dégradation est attendue à partir de jeudi accompagnée d'une baisse des températures.

Source Météo France

### STADES

En moyenne, 1 à 2 nouvelles feuilles sont apparues depuis la semaine dernière. Les stades vont ainsi de 5 feuilles dans les situations les plus tardives à 10-11 feuilles étalées dans les parcelles les plus précoces du Sud Saône et Loire. Les conditions estivales des 2 prochains jours vont certainement faire évoluer très rapidement la végétation.

### MILDIU

**Contaminations du 25 avril au 07 mai** : pour rappel, ces épisodes contaminateurs ont en principe été localisés et *a priori* de faible intensité (en raison des températures fraîches). Néanmoins, là où des contaminations ont pu se produire, l'incubation des cycles de mildiou se termine et les premiers symptômes sont susceptibles d'apparaître. **A la date du 15 mai, aucune tache de mildiou n'a encore été découverte.**

**Contaminations du 11 au 14 mai** : lors de ces pluies, de nouvelles contaminations ont pu avoir lieu, les températures n'étant plus un facteur limitant. Dans la plupart des situations, les précipitations sont restées modérées. Néanmoins localement le 13 mai, d'importants cumuls d'eau ont été relevés suite à un passage d'averses orageuses ; c'est le cas notamment sur quelques stations de Côte d'Or qui ont reçu jusqu'à 30 mm sous des températures élevées.

Les taches correspondant à cet épisode pluvieux commenceront à s'exprimer à partir des 18-20 mai.

### Analyse de risque :

Avec les dernières séquences pluvieuses, le risque théorique mildiou qualifié de faible jusqu'à maintenant est en progression. Toutefois, la pression mildiou de ce début de campagne ne pourra être réellement évaluée qu'en fonction de l'importance des sorties de taches qui se produiront dans les 10 prochains jours dans les différents vignobles. Il conviendra tout particulièrement de surveiller les secteurs les plus arrosés du 11 au 14 mai ainsi que les parcelles non protégées à cette période.

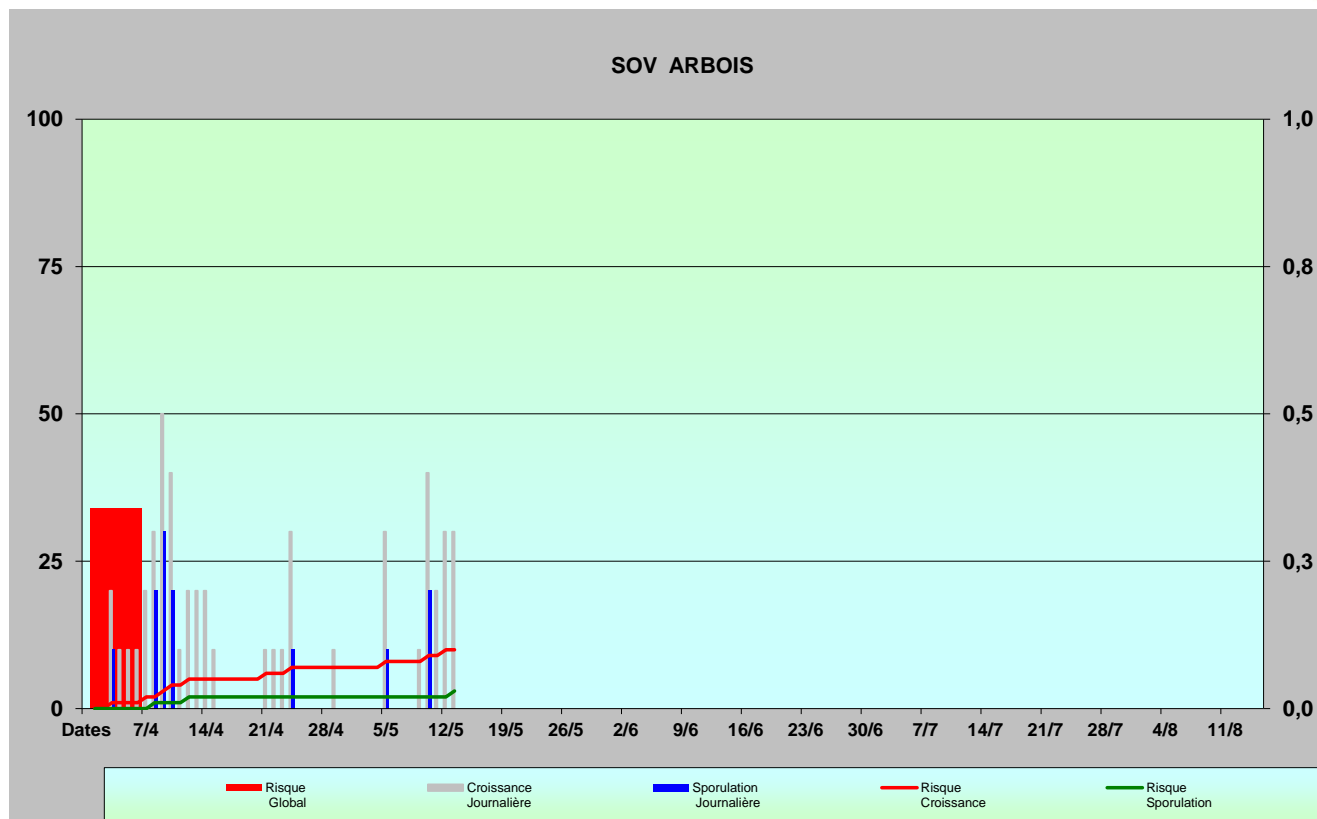
Rappel : l'ébourgeonnage en éliminant les pousses les plus proches du sol, constitue une mesure prophylactique intéressante pour réduire l'inoculum de mildiou et limiter le risque de repiquages.

### OÏDIUM

Hormis en secteurs tardifs, le stade 7-8 feuilles est atteint ou dépassé dans bon nombre de situations.

**D'après les observations réalisées hier sur le réseau, aucune tache d'oidium n'a encore été découverte.**

Jusqu'à maintenant, le modèle SOV n'a enregistré qu'une activité très limitée du champignon en raison des températures fraîches et des pluies fréquentes.



**Le risque oïdium demeure faible.**

### BLACK-ROT

Les pluies de la semaine écoulée ont pu être à l'origine de contaminations, notamment en parcelles à risque et dans les secteurs qui ont reçu de forts cumuls d'eau.

En tout état de cause, les premiers symptômes ne seront pas visibles avant fin mai (l'incubation du black-rot est toujours plus longue que celle du mildiou).

**Rappelons que la période où les grappes sont le plus sensibles au black-rot ne débute qu'à partir du stade floraison-nouaison.**

### PYRALE

Pas d'évolution. Ce ravageur reste discret et les attaques sont bien loin d'atteindre le seuil indicatif de risque fixé à 80% des ceps occupés par au moins 1 pyrale (maximum observé de 30%).

### VERS DE GRAPPE

Le vol de cochylis est terminé, hormis en secteurs tardifs. Celui d'eudémis se poursuit avec des captures faibles à modérées. A noter un regain d'activité d'eudémis sur certains secteurs du Jura.

En secteurs précoces, il est encore trop tôt pour observer les premiers glomérules qui permettront de mieux définir la pression des vers de grappe 1<sup>ère</sup> génération.

### COCHENILLES



COCHENILLE BOHÉMIENNE  
OU FARINEUSE



COCHENILLE FLOCONNEUSE  
SOURCE CAMB



COCHENILLE LÉCANINE  
OU DU CORNOUILLER

Localement, des populations importantes de cochenilles sont notées. Il s'agit le plus souvent de cochenilles bohémiennes, lécanines (ou du cornouiller) ou floconneuses. Aucun seuil de risque n'est défini pour ces ravageurs. Pour les cochenilles lécanines ou floconneuses, il faudra surveiller l'essaimage.

### CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

Dans le précédent BSV, nous signalions les toutes premières éclosions de Cicadelle de la Flavescence Dorée. Cette semaine, bien que les niveaux de population soient encore faibles, la présence de larves a été notée plus régulièrement dans le vignoble de Bourgogne-Franche Comté.

**PROCHAIN BSV : MARDI 23 MAI**

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche Comté (CRA BFC) et rédigé par le représentant de la CRA BFC en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne, IFV, GIE BFC-Agro et CA39/SVJ à partir des observations réalisées par : Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Service Régional de l'Alimentation, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Château de Santenay, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Oenophyt, Soufflet Vigne, BioBourgogne, SICAVAC, Cave des Hautes Côtes, Espace Vigne, Vitagri, SVJ, CA39, Interval, Terre Comtoise, Vignoble Guillaume, JP Salomon

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA BFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

Action co-pilotée par le **Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.